

## A QUI S'ADRESSE CE MANDAT ?

Ce profil de gestion sous mandat est accessible **aux personnes physiques et morales sans expérience particulière** sur les marchés financiers, mais qui sont prêtes à supporter une perte en capital.

## OBJECTIF DE GESTION

Dans une optique à moyen/long terme (7 ans minimum conseillés, étant rappelé que la durée de détention fiscale est de 8 ans minimum), le portefeuille sera majoritairement investi en actions françaises et étrangères détenues en direct ou via des OPCVM/FIA. Il pourra être également investi en OPCVM/FIA diversifiés éligibles au PEA, dont des OPCVM/FIA dont l'objectif est de réaliser une performance proche de celle d'un indice monétaire. La part actions, investie soit en titres détenus en direct, soit en OPCVM/FIA investis partiellement ou totalement en titres exposés au risque action, pourra varier de 50 % à 80 % du montant de l'actif. Cette orientation de gestion a pour objectif la recherche d'une valorisation potentiellement importante du portefeuille mais elle implique un risque de perte en capital élevé.

Ce document ne peut remplacer le reporting client.

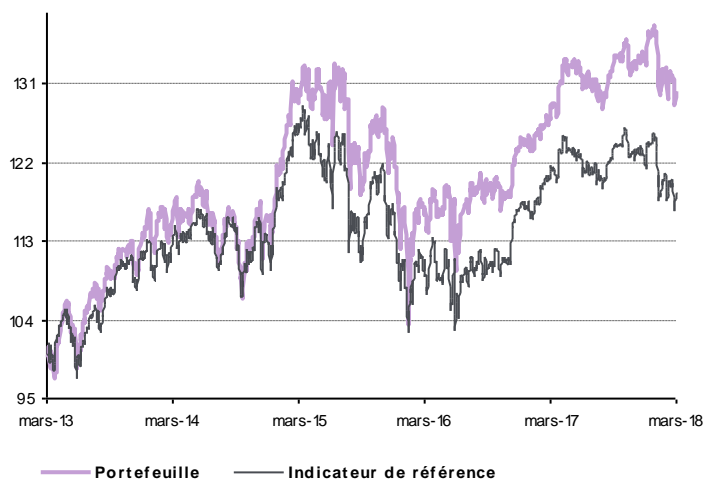
## PROFIL DE RENDEMENT ET DE RISQUE

### Indicateur de risque et de rendement\*



\* Le calcul de l'indicateur de rendement/risque est basé sur la volatilité historique à cinq ans du profil. La donnée historique n'est pas un indicateur fiable du futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujette à des modifications dans le temps. Un indicateur de niveau 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Par ailleurs, l'indicateur peut ne pas rendre totalement compte de certains risques, tels que le risque de liquidité sur les petites et moyennes capitalisations et le risque opérationnel.

## PERFORMANCES BASE 100 (5 ANS)



Source : Bloomberg / VEGA IM

## RISQUE MARCHÉ ET AUTRES RISQUES

Le capital investi n'est pas garanti : le portefeuille étant investi sur les marchés financiers, il est soumis à leurs fluctuations. Aussi, le capital investi pourrait ne pas être restitué intégralement, notamment en cas de baisse des cours des actions.

Principaux risques du mandat : risque de perte en capital, risque action, risque de taux.

### PERFORMANCES GLISSANTES

	Portefeuille	Indice
Début d'année	-2.52 %	-2.67 %
1 an	1.22 %	-2.68 %
3 ans	0.41 %	-5.79 %
5 ans	30.19 %	18.38 %

### INDICATEURS DE RISQUE (5 ANS)

	Portefeuille	Indice
Volatilité	8.90%	9.32%
Tracking Error	2.77%	
Ratio de Sharpe	0.62	0.38

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

65% DJ Eurostoxx 50 (dividendes non réinvestis) + 35% EONIA.

Les performances de l'indicateur de référence sont calculées avec un rebalancement trimestriel.

*Les données sont celles d'un portefeuille réel représentatif géré par VEGA IM. Ces performances s'entendent nettes de frais. La performance d'un portefeuille client peut différer de la performance de ce portefeuille réel, suivant les contraintes définies par le client, la date d'entrée en gestion du mandat, la taille des actifs sous gestion, les conditions particulières négociées, ou encore dans le cas d'un changement de profil.*

**- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. -**

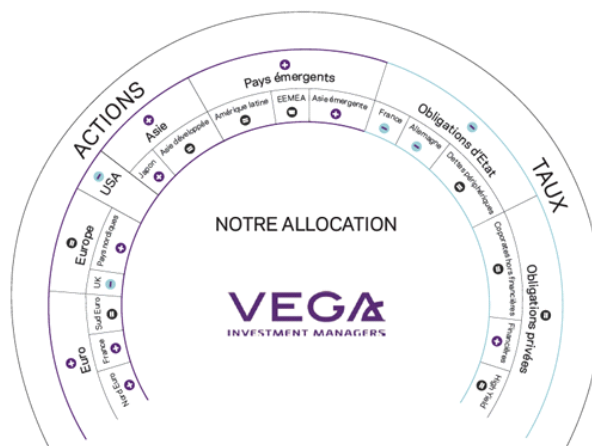
## NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Grâce à l'articulation structurée de nos processus d'investissement, nous mettons au service de nos clients l'ensemble de nos pôles de compétence : l'allocation des actifs, la sélection d'actions, avec un biais résolument croissance, et de fonds en architecture ouverte.

**#ALLOCATION.** Elle est une étape structurante, au cœur de notre ADN. Chaque semaine, le Comité d'allocation réunit toutes les équipes de gestion. Ensemble, les 33 analystes-gérants décryptent l'actualité économique et financière, partagent leurs convictions et élaborent un scénario boursier. Ils définissent ensuite la pondération consacrée à chaque classe d'actifs, détaillée selon les zones géographiques et les devises. Leurs décisions sont ensuite déclinées pour chaque profil.

**#CROISSANCE.** Notre gestion active s'appuie sur des convictions. Pour sélectionner les entreprises capables de profiter de la croissance européenne et mondiale, nos gérants passent au crible leurs stratégies, leurs résultats, leurs managements...et privilégient les valeurs aux puissants avantages compétitifs (barrières à l'entrée, brevets, marques fortes...).

**#ARCHITECTURE OUVERTE.** Depuis plus de vingt ans, VEGA IM sélectionne des OPC en architecture ouverte, gérés à la fois dans la galaxie Natixis Investment Managers, acteur mondial de la gestion d'actifs, mais aussi par des sociétés de gestion tiers. Cette compétence rare est essentielle pour diversifier les portefeuilles sur toutes les classes d'actifs et avec tous les styles de gestion.



## UNE STRUCTURE DE FRAIS TRANSPARENTE (MONTANT TOTAL DE FRAIS PAR TRANCHE DE 10 000 €)

	Euros	En %
<b>Frais relatifs à la gestion de portefeuille</b>	<b>105.62</b>	<b>1.06%</b>
• Dont Commission de gestion	66.00	0.66%
• Dont Coûts et frais relatifs aux transactions (1)	28.75	0.29%
• Dont Droit de garde et frais de tenue de compte	10.87	0.11%
<b>Paiement reçus de tiers</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>
<b>Coûts indirects liés aux instruments financiers (2)</b>	<b>146.79</b>	<b>1.47%</b>
<b>Coûts et charges annuels totaux estimés</b>	<b>252.41</b>	<b>2.52%</b>

**L'impact total des frais sur le rendement annuel du portefeuille est estimé à : 2.52%**

Les coûts et charges indiqués sont des estimations non contractuelles sur la base de l'application de conditions tarifaires standard. Les coûts et charges réellement supportés par le client pourront fluctuer selon les conditions de marché. Une synthèse annuelle et personnalisée de l'ensemble des coûts et des frais réellement supportés sera envoyée au client par son établissement teneur de compte.

Les estimations comprennent également tous les frais au bénéfice de tiers :

(1) Les coûts et frais relatifs aux transactions intègrent l'ensemble des frais supportés lors d'opérations, comme les commissions de courtage, les frais d'entrée et de sortie de fonds, les frais de plateforme, les impacts marché (intégrés au prix de transaction), les droits de timbre, la taxe sur les transactions financières et les frais de change.

(2) Les coûts indirects liés à un instrument financier intègrent tous les coûts et les frais associés à sa gestion et sa structuration (OPC, EMTN, Produits structurés) et qui sont déduits de la valeur de l'instrument financier.

Cette estimation tient compte des frais qui sont directement supportés par le client ainsi que des frais qui sont déjà déduits de la valeur des instruments financiers.

Pour calculer les frais, nous nous sommes basés sur un portefeuille modèle de 350 000 euros d'encours.

## L'EXPÉRIENCE VEGA INVESTMENT MANAGERS

Depuis plus de vingt ans, VEGA IM gère le patrimoine financier de clients privés, via des fonds d'investissement et des mandats de gestion.

Aujourd'hui, notre Gestion Sous Mandat représente près de **60 % de nos 7 milliards d'euros d'actifs sous gestion** (au 31/12/2016).

Cette expertise, acquise au fil des ans par nos gérants tous très expérimentés (**plus de 30 analystes-gérants** à ce jour sur 62 collaborateurs), repose sur un processus d'allocation d'actifs rigoureux, combiné à une stricte sélection des OPC et des titres vifs.

### GLOSSAIRE

**Volatilité :** Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

**Tracking Error :** Egalement appelée « écart de suivi », la tracking error correspond à la volatilité de la performance relative du mandat par rapport à son indicateur de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus les rendements du mandat sont proches de ceux de son benchmark.

**Ratio de Sharpe :** Indicateur de la surperformance d'un produit par rapport à un taux sans risque, compte tenu du risque pris (volatilité du produit). Plus il est élevé, meilleur est le mandat. Le taux sans risque utilisé est l'EONIA capitalisé actualisé sur la période.

**Rebalancement trimestriel :** La composition des indices de l'indicateur de référence évolue quotidiennement suivant les évolutions de marché respectives des indices actions et taux le composant. En début de chaque trimestre, la composition de l'indicateur de référence est reprise à son niveau initial.

**Risque de perte en capital :** Le mandat ne bénéficie d'aucune garantie, ni de protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors de retraits partiels ou complets.

**Risque de marché :** Le risque de perte pour le Mandant résulte d'une fluctuation de la valeur de marché des positions de son portefeuille imputable à une modification de variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et de matières premières, ou à une modification de la qualité de crédit d'un émetteur.

**Risque action :** Il s'agit du risque de baisse des actions ou indices auxquels le portefeuille est exposé. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative va baisser.

**Risque de crédit :** Une partie du portefeuille est investie directement ou indirectement en obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés et par des émetteurs publics. Ces titres assimilés à une créance émise par les entreprises ou par les entités publiques présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur (par exemple de leur notation par les agences de notations financière) ou en cas de faillite de l'émetteur, la valeur des obligations ou titres de créances peut baisser. Par conséquent, la valeur du portefeuille peut baisser.

**Risque de taux :** Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en titres à taux fixe peut baisser, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. L'ampleur de ces fluctuations est fonction de l'exposition du portefeuille au marché de titres à taux fixe.

**Risque de change :** Le risque de change porte sur la valeur des investissements libellés en autres devises que la devise de référence du portefeuille, l'euro, qui pourrait être affectée par une variation de cours de change. Indépendamment des fluctuations propres à chaque investissement dans sa devise, la baisse de cette devise face à l'euro sur le marché des changes fait baisser la valorisation globale de l'investissement et la valeur du portefeuille.

**Risque marchés émergents :** La valeur du mandat peut connaître une variation en raison d'un investissement sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

**Risque lié à la gestion alternative :** Une partie du portefeuille est investie dans des Fonds de fonds alternatifs qui peuvent ne pas présenter le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence par rapport à des OPCVM et des FIA de gestion traditionnelle. Ils peuvent encourir d'autres risques inhérents aux techniques de gestion mise en œuvre. En conséquence la valeur du portefeuille peut baisser.

**Risque de contrepartie :** Le risque de perte pour l'OPCVM ou le portefeuille individuel résulte du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

**Risque de liquidité :** Le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, impacte la capacité pour le Mandataire de liquider des positions dans un portefeuille individuel dans des conditions conformes aux obligations contractuelles résultant du mandat de gestion.

**Risque de contrepartie :** Le risque de perte pour l'OPCVM ou le portefeuille individuel résulte du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.



## MENTIONS LÉGALES

Ce document est destiné à des clients non professionnels. Il fournit des informations essentielles sur le service d'investissement. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la souscription d'un tel service et quels risques y sont associés. Ce document vous aidera à comparer le produit d'investissement à d'autres services. **Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par VEGA INVESTMENT MANAGERS. Néanmoins, VEGA INVESTMENT MANAGERS ne saurait en garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude. Le choix d'un profil de mandat doit résulter d'un dialogue avec votre conseiller, afin de déterminer avec vous le profil de mandat qui vous est le mieux adapté en fonction de votre situation patrimoniale, de vos objectifs ainsi que de vos connaissances en matière d'instruments et de marchés financiers. VEGA Investment Managers ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : <http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informationsreglementaires>. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANAGERS.